

Chroniques et nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **59 (1914)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

La neutralité. — Le chef d'état-major. — L'effectif de l'armée. —
Le budget 1914-15. — La crise militaire.

La guerre qui a éclaté, entraînant les principaux et plus puissants Etats d'Europe, a mis l'Italie dans une situation difficile. La proclamation inattendue de sa neutralité en est le signe et a besoin d'être expliquée, car elle a beaucoup étonné et n'a pas été partout bien comprise, quoique ce fut un acte logique qui, en vérité, pouvait être prévu.

Il faut ne pas oublier un axiome bien simple ; chaque collectivité, comme chaque individu, agit dans son intérêt, qu'il soit sentimental ou matérialiste ; rarement, collectivité ou individu agissent sciemment en sens contraire, et dans ce cas on juge défavorablement l'équilibre rationnel des responsables.

Or, l'Italie est une nation très jeune — 53 années d'existence constituent la première enfance dans la vie d'une nation — mais qui, à cause de sa forte natalité et à cause de ses dons de race, a une rapide et abondante croissance. En conséquence, si d'un côté elle doit avoir un régime très strict, qui lui défend des efforts inutiles qui débiliteraient son organisme, d'un autre côté elle doit se préoccuper de ne pas compromettre un avenir qui, pour elle, n'est pas dans les brumes du lointain. Naturellement, c'est l'avenir qui est l'essentiel, et en vue de cet avenir, uniquement, un effort, une débilitation temporaire pourra s'imposer.

Quel est le rêve italien ? Quoiqu'on dise, il n'est pas impérialiste du tout. La période dominatrice de l'empire romain est loin de nous, à l'origine des temps. La conception qui tient de plus près à l'âme italienne semble être celle de la Renaissance : un pays gorgé de richesses par son commerce et par ses relations nouées aux quatre coins du globe ; une épanouissante vie intérieure intellectuelle et artistique ; une vive religiosité. L'Italien est d'une race trop fine, trop ancienne, trop sceptique donc par suite d'expérience, pour ne pas apprécier surtout ce que la vie peut offrir de bon. C'est un positif ; il n'aime pas l'effort qui ne procure pas de résul-

tats. C'est pourquoi, tout en étant un excellent militaire qui sait sacrifier sa vie *quand il en est besoin*, il n'est pas guerrier. La gloire pour la gloire est pour lui une idée vide de sens. C'est aussi pourquoi il est surtout un travailleur supérieur ; et c'est aussi pourquoi le militarisme — cette menace en l'air ou cette gloriole — ne peut s'acclimater en lui, et pourquoi il ne comprend que le gouvernement démocratique. Il est imprégné du sens de la relativité des choses.

L'idéal national semble, par conséquent, être dans l'expansion économique. Mais celle-ci n'est pas facile à obtenir, surtout sur le continent européen, dont les plus grands Etats sont tous par essence de grands producteurs. Il faut donc s'étendre au delà des mers, et quoi de plus favorable pour un pays comme l'Italie, môle immense poussé entre la Méditerranée et l'Adriatique ? L'expansion sera donc maritime ; l'avenir rêvé sera celui d'une Italie grande et riche, qui produise beaucoup (grand développement industriel à l'intérieur) et exporte beaucoup au loin (fort commerce maritime à l'extérieur).

Pour atteindre ce but, l'Italie dispose de beaucoup de moyens naturels qui se développent même avec une rapidité telle qu'ils en deviennent quelquefois presque embarrassants. Nous ne citerons, comme exemple, que sa richesse en hommes, qui ne peuvent être employés tous dans le pays et qui émigrent par le monde *pour travailler*. Ces hommes, en émigrant, créent de nouveaux débouchés au commerce national et, avec le fruit de leur travail, enrichissent la terre natale. Pourtant l'Italie n'a pas seulement des moyens, elle a aussi des points faibles et la spécification de ces points aidera beaucoup à éclaircir sa ligne de conduite politique, influencée jusqu'à présent, surtout par ces faiblesses.

Souvenons-nous d'abord qu'aujourd'hui, et Dieu sait jusqu'à quand, l'expansion économique est sauvegardée par la force. En ce sens que, pour s'étendre, il ne faut pas tant s'imposer — ce qui peut être une question d'habileté — mais se défendre ; défendre les sources de sa prospérité, le pays où l'on produit, le transit commercial. Ce qui revient à dire que l'Italie doit avoir ses frontières sûres, sa navigation garantie.

La frontière terrestre italienne est un rempart assez solide ; les Alpes avec quelques bonnes troupes assurent la tranquillité. On ne peut pas dire de même de l'immense frontière maritime, très exposée en raison de son étendue. Il faut donc que l'Italie se préoccupe de la garantir, moyennant des mesures militaires et moyennant des relations politiques avec les Etats qui ont des

intérêts sur les mers Méditerranée et Adriatique. On peut noter tout de suite que la politique italienne devra surtout s'occuper de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche, de l'Espagne, pour ce qui est du présent, et de la Turquie, des Etats balkaniques pour ce qui est de l'avenir.

Mais une autre remarque fondamentale doit encore être faite. Sous l'aspect maritime, les côtes orientales de l'Italie sont dans des conditions bien différentes des occidentales. Sur ces dernières, les bons ports militaires sont nombreux et la chaîne des îles de Corse et de Sardaigne leur forme une sorte d'avant-mur protecteur. Les premières au contraire ne possèdent *aucun* bon port militaire ; une mer relativement étroite s'allonge devant elles, et cette mer est sur son autre rive, la rive étrangère, très riche en excellents ports militaires. De là les conséquences militaires suivantes : il sera possible d'organiser la protection maritime à l'occident de la péninsule, il sera bien difficile de l'organiser à l'orient ; les préoccupations militaires devront donc se porter vers l'orient plus que vers l'occident.

A elle seule déjà, cette tendance impérative influera sur la politique extérieure italienne, mais cette influence sera encore accrue par d'autres facteurs, qui relèvent surtout du souci de l'avenir. Il est naturel que l'expansion économique de l'Italie se dirige d'abord vers les pays les plus rapprochés où elle est possible, donc vers les Etats balkaniques et vers la Turquie d'Asie. Il importe en conséquence beaucoup à l'Italie que ces pays ne deviennent le monopole d'aucune grande puissance, mais restent un champ libre à la concurrence commerciale de tous.

Ce souci économique, joint au souci militaire ci-dessus noté, rend d'une importance vitale pour l'Italie que, sur la côte orientale de l'Adriatique — qui est la côte militairement et économiquement bonne — ne s'installe pas une puissante marine étrangère, contre laquelle la côte italienne resterait absolument sans défense, et qui barrerait toute expansion vers l'au-delà.

Il faut enfin tenir compte d'un dernier facteur — qui n'est pas le moindre — et qu'on peut qualifier de sentimental. Tous les Italiens n'appartiennent pas au royaume ; on en trouve en France : Corse et Niçois ; en Angleterre : Malte ; en Suisse : Tessin ; en Autriche : Trentin, Frioul, Istrie, côtes Dalmates. La condition de ces Italiens est bien différente selon les Etats auxquels ils appartiennent. Aucun cri de douleur ne s'élève de ceux qui appartiennent à l'Angleterre, à la Suisse, à la France ; ils y sont des citoyens comme les autres. En Autriche, c'est le contraire, et nous jugeons superflu de rappeler ici l'odyssée — bien connue du reste de

tous — des Italiens sujets de l'empire austro-hongrois¹. Si donc on peut se contenter d'envoyer des souhaits et de laisser suivre leur voie — qui est bonne — aux frères heureux, on ne peut absolument se désintéresser de ceux qui sont malheureux. Ainsi, non seulement l'intérêt, mais aussi le cœur, engage l'Italie à regarder vers l'Orient.

Les quelques faits que nous avons cités, en les simplifiant le plus possible, peuvent donner une idée de ce que doit être la conception fondamentale de la politique italienne. Voyons l'application.

La situation étant celle que nous avons crayonnée, et ajoutant, en outre, que tout le bassin occidental de la Méditerranée est politiquement et définitivement équilibré, fermé à toute expansion, il était logique que l'Italie s'assurât la communauté d'intérêts et, par conséquent, l'amitié des puissances intéressées dans ce bassin, pour pouvoir diriger toute son activité en orient. Une telle entente s'est créée et maintenue avec l'Angleterre et avec l'Espagne. Il n'en a pas été de même, malheureusement, avec la France. Les relations entre l'Italie et la France sont toujours restées très fragiles, non à cause de véritables conflits d'intérêts fondamentaux, mais surtout par suite d'une incompréhension et d'une méfiance réciproques. La France a d'abord mis beaucoup de temps à accepter l'unité italienne, que ses principaux hommes politiques à mentalité impérialiste, ont longtemps considérée — peut-être avec raison à leur point de vue particulier — comme un danger. L'unité italienne fut une conséquence de la campagne de 1859, qui d'abord unit la Lombardie au Piémont, en lui retranchant la Savoie et le Niçois, puis donna le branle aux autres Etats italiens, qui se joignirent, en 1860, au groupe initial, malgré les hésitations de Napoléon III, qui voulait seulement une fédération des Etats italiens et non l'unité. L'hostilité française, aggravée par la regrettable intervention de 1867, qui conduisit à la journée de Mentana, empêcha longtemps les deux nations de s'entendre.

L'avènement de la république mit fin à l'idée française d'impérialisme européen, et l'unité italienne n'eut plus, depuis lors, de systématiques opposants en France. En revanche, la nation, et même chaque Français en particulier, a toujours conservé à l'égard de tout ce qui est italien un état d'âme spécial. On pourrait le rapprocher de celui d'une sœur aînée qui ne tient pas compte du jeune âge de sa cadette, lui reproche d'avoir les mollets maigres, puis,

¹ Lire le livre de Gayda : *L'Italia d'oltre confine*, qui expose clairement le problème des Italiens d'Autriche.

ne s'apercevant pas que la petite sœur grandit, continue à la traiter en enfant, et sans égards pour sa personnalité qui s'affirme : or vous savez combien la jeunesse est impressionnable¹. On a, dans cet état d'âme français, toute l'histoire des relations entre les deux nations en ces derniers temps, et qui ont été soulignées par toute une série de piquères, qui va de l'occupation de la Tunisie jusqu'au retentissant discours du ministre Poincaré à l'occasion de l'incident du Manouba. Cette ligne de conduite française, en empêchant l'entente cordiale avec l'Italie a eu beaucoup d'influence sur la politique d'alliance de cette dernière. En fait, elle ne lui a pas permis de diriger toute son activité vers l'orient et l'a ainsi poussée à une *combinazione*, représentée par sa participation à l'alliance austro-allemande.

Il faut, en effet, toujours se rappeler que l'Italie est un Etat jeune, à organisme encore en développement et qu'elle ne peut — et plus précisément ne pouvait — s'imposer un effort qui l'anémie. Elle ne pouvait faire front à deux Etats tels que la France et l'Autriche ; menacée dans ses intérêts, elle devait s'appuyer sur l'un pour résister à l'autre. C'est une politique ingrate, mais nécessaire pour les Etats non complètement formés. Puisque donc il n'y avait pas moyen de s'entendre avec la France, l'Italie fut obligée de faire le contraire de ce qu'elle aurait voulu faire ; elle adopta une politique amicale avec l'Autriche, qui pourtant représentait l'étouffoir, militaire dans l'Adriatique et économique dans les Balkans.

Il faut dire aussi que dans l'idée des ministres italiens qui contribuèrent à la formation de la Triple Alliance, cette politique amicale devait surtout avoir l'effet de neutraliser l'action étouffante de l'Autriche. Ne pouvant la chasser des côtes dalmates, on se garantissait sa neutralité et, selon les pactes de l'alliance, chaque entreprise militaire et de politique extérieure devant être faite de commun accord entre les alliés, on aurait pu empêcher toute mainmise sur les Balkans. On espérait enfin un meilleur traitement des Italiens sujets autrichiens. Nous insistons à souligner ces vues de notre gouvernement parce qu'on a beaucoup accusé l'Italie d'in-

¹ Cette mentalité française se manifeste encore en ce moment, dans l'évaluation de la portée militaire de la neutralité italienne, jugée insignifiante par la France. Pourtant il y a des faits précis. Cette neutralité a permis à la France de disposer des XIV^e et XV^e corps, et des trois corps de réserve (un en formation à Toulon, deux à Lyon) qui devaient agir à la frontière italienne ; elle lui a permis de rappeler d'Algérie le XIX^e corps ; elle lui a permis de faire arriver à temps ses troupes coloniales de l'Afrique occidentale ; enfin elle a diminué ses adversaires d'Alsace de cinq corps d'armée. C'est un déplacement en faveur de la France de douze corps d'armée. Est-ce que vraiment cela ne doit pas compter, parce qu'il s'agit de chose italienne ?

tentions agressives et parce que dans ces vues est le germe de son attitude actuelle.

Il serait déplacé de faire ici l'histoire des désappointements que l'alliance a causés à l'Italie. Il faut pourtant franchement reconnaître que beaucoup ont été la conséquence directe du peu d'éducation politique et de la légèreté d'esprit de nos populations, très tapageuses, mais sans aucun sens de la responsabilité. Beaucoup d'affronts ont été mérités; mais même comme tels, ils n'ont pas peu contribué à rendre la Triple Alliance peu populaire. Toutefois, ce qui surtout l'a rendue en ces derniers temps, un joug moral intolérable, a été la persécution systématique de l'Autriche, contre tout ce qui était italien. L'action du chef d'état-major général von Conrad — nous omettons de parler des morts: — les décrets Hohenlohe; les innombrables arrestations et expulsions, nous obligent de constater que l'Autriche a fait tout son possible pour s'aliéner complètement toute sympathie italienne.

Chacun sait qu'à la suite de l'assassinat de l'archiduc Ferdinand, l'Autriche voulut profiter de l'occasion pour procéder, sous un certain aspect de légalité, à un écrasement de la Serbie. D'après ce que nous avons précédemment exposé, l'Italie n'aurait pu consentir à cet écrasement, qui aurait signifié la main-mise de l'Autriche sur les Balkans, son inévitable expansion jusqu'à Salonique et en Albanie, l'Adriatique complètement en son pouvoir, l'Italie définitivement étouffée et continuellement exposée en Orient. Le non consentement de l'Italie étant certain, l'Autriche ne la consulta même pas et c'est ainsi que la guerre européenne mûrit, sans que les alliés informassent le gouvernement italien des éventualités qui allaient se présenter. C'était contrevenir à la condition fondamentale de l'alliance, qui imposait le parfait accord.

Cette contravention voulue et calculée par l'Autriche et par l'Allemagne, qui prévoyaient une opposition nette de l'Italie à leurs projets, constituait juridiquement la rupture du contrat d'alliance; en tout cas, elle dégagait l'Italie de toute responsabilité dans la lutte qui allait s'engager. C'était l'annulation du *casus fœderis*.

La décision italienne de neutralité a été donc légalement correcte; mais elle a été aussi logique. Car, pourquoi cette guerre? D'abord pour écraser la Serbie, pour augmenter par conséquent la puissance de l'Autriche dans les Balkans, avec toutes ses inévitables conséquences. Était-ce possible que l'Italie aidât à une action qui devait conduire à son étouffement? C'était lui demander de se suicider. Ensuite, aux premiers bruits de guerre, des millions de voix, à

commencer par celle de l'empereur Guillaume, s'élevèrent du monde allemand : « il fallait assurer l'hégémonie allemande ». L'Italie, la plus latine des nations, devait-elle combattre pour assurer l'hégémonie d'une race étrangère, ce qui voulait dire le déclin de la sienne propre ? Et enfin, était-il possible de marcher à côté de l'Etat autrichien, qui déjà annonçait son intention de se slaviser au moyen du Trialisme et qui ainsi lui promettait d'accentuer encore la dénationalisation de ses provinces italiennes ?¹

Donc, rupture du pacte d'alliance, refus de prendre part à la lutte à côté des ci-devant alliés. C'était, il faut le répéter, de toute logique. Etait-ce le cas de se ranger du côté de la Triple-Entente ? Notre gouvernement n'y a vu jusqu'à présent aucun intérêt, car les buts que poursuivent soit l'Angleterre, soit la France, soit la Russie, ne touchent pas *pour le moment* l'Italie, qui trouve inutile de se dépenser en efforts, sans avoir un but précis et positif. Les divagations sur les heurts de civilisations différentes sont bonnes pour remplir les colonnes des journaux, mais laissent notre opinion publique froide, car si elle apprécie la civilisation anglaise et française, elle n'en estime pas moins la civilisation allemande².

D'ailleurs, une très notable évolution s'affirme dans l'opinion italienne. On ne veut plus de politique à *la remorque*, allemande, française ou anglaise, on veut une politique nettement italienne, qui serve les intérêts du pays et non ceux des autres. L'expérience apprise par le torrent d'injures d'alliés et de non alliés, reçues et non oubliées, pendant la campagne de Lybie, est en train de mûrir la jeune âme nationale.

La neutralité donc qui s'est imposée est aussi conditionnée, non

¹ L'Autriche a toujours agi contre ses sujets italiens en leur opposant les Slaves. L'action slave se développe en Istrie et dans le Frioul, et touche aux frontières du royaume. L'Autriche a ainsi préparé sa ruine. Mais l'Italie aussi s'est trouvée avec un problème slave sur les bras qui la touche de près, tandis qu'elle n'a que des contacts superficiels avec le germanisme, que pour cette raison elle ne craint pas.

² Pendant notre guerre de Lybie, l'opinion publique italienne a fait une expérience très utile sur la véracité des journaux. Ainsi la campagne trop unilatérale et trop évidemment inspirée, que mènent à présent nos journaux, ne rencontre que des sceptiques. Il n'y a qu'une minorité, des classes bourgeoises, qui, pour différentes raisons, font un peu de tapage dans un sens peu neutre. La grande masse de la population regarde et attend et est parfaitement à l'unisson avec son gouvernement, dans lequel elle a pleine confiance. La seule chose qui la passionne est la question des Italiens d'Orient. Le plus passionné de tous est le vrai peuple, celui qui travaille, la chair à canon, notre admirable peuple. Les souvenirs trop souvent ingrats de ses séjours à l'étranger, ne le portent pas à s'intéresser beaucoup aux belligérants actuels, mais parlez-lui de Trieste. Dans le peuple est la vraie âme italienne, dégagée de tout cosmopolitisme.

pour courir au secours de l'un ou de l'autre parti combattant, mais afin de garantir les intérêts du pays. Or, si dans le bassin occidental de la Méditerranée il est certain qu'il n'y aura aucun changement, les circonstances s'annoncent bien différentes dans l'Adriatique, dans les Balkans, et peut-être en Turquie d'Asie. Il n'y a pas à revenir sur les intérêts italiens de ce côté-là, mais la première et la plus urgente question est celle-ci : Si l'Autriche est écrasée, si elle est dans l'impossibilité de conserver Trieste, l'Istrie, la Dalmatie, l'Italie pourra-t-elle admettre qu'une nouvelle grande puissance prenne la place dans ces provinces italiennes, et ne devra-t-elle pas plutôt aller de l'avant, se substituer à l'Autriche, *même si elle devait lui forcer la main ?*

Le peu que nous avons très superficiellement exposé, peut donner une idée du point de vue de la politique italienne dans la présente guerre. Il ne resterait qu'à examiner de quels moyens l'Italie dispose en ce moment-ci pour l'exécution de son programme. Mais cette question est difficile et délicate à traiter ; difficile parce qu'on sait trop peu de choses au sujet de la préparation financière et politique qui est en train de se développer¹ ; délicate parce qu'il est prudent de s'abstenir de parler de tout ce qui a trait à la préparation militaire. Nous nous bornerons donc à donner sur cette dernière quelques indications générales, celles qui sont du domaine public.

* * *

D'abord qui sera le commandant en chef ? On sait qu'en Italie

¹ A propos de cette préparation et comme symptôme, nous appelons l'attention des lecteurs sur la reconnaissance faite par l'Italie, dès le 19 août, de la neutralité suisse, et sur le fait qu'on a jugé utile seulement le 25 septembre, de publier le communiqué officiel, concernant cette reconnaissance. A noter que l'Italie y garantit l'inviolabilité du territoire suisse et que la Suisse déclare qu'elle est résolue de défendre avec toutes ses forces l'intégrité de son territoire, contre *tout* envahisseur. Nos lecteurs comprennent, sans qu'il soit besoin d'insister, l'importance de cet acte et de ce document. Le nouveau lien ainsi créé entre la Suisse et l'Italie, a fait grand plaisir à ceux qui — comme nous qui écrivons — aiment la Suisse.

(On permettra à la *Revue militaire suisse* d'ajouter sa petite note à celle de son chroniqueur. On a été un peu surpris, en Suisse, de l'impression produite, en Italie, par une déclaration que l'opinion suisse a trouvée toute naturelle, tant elle est dans la tradition constante de la politique internationale de la Confédération. Le président de la Confédération, s'adressant à l'empereur Guillaume II, s'était exprimé de la même façon, et tous nos actes, depuis la paix de Westphalie pourrait on dire, et, dans tous les cas, depuis le traité de Vienne, en ont été manifestement et clairement inspirés. Il faut donc que l'opinion publique italienne ait été très mal informée des choses de Suisse, pour qu'elle se soit montrée surprise d'une déclaration qui ne pouvait être différente.)

le commandement de l'armée, en cas de guerre, est exercé nominativement par le roi, mais effectivement par le chef d'état-major, qui a été dernièrement le général Pollio, dont nous annonçons la mort dans notre dernière chronique. Son successeur est le lieutenant-général Louis Cadorna.

Ce général est né le 4 septembre 1850, à Pallanza ; il a commencé sa carrière dans l'artillerie et l'a continuée dans l'infanterie et dans l'état-major ; il était commandant d'une armée depuis 1911. Sa personnalité est d'une nuance fort différente de celle de son prédécesseur ; très énergique, très pratique, débrouillard et tranchant, c'est un homme d'action. Le général Pollio marquait souvent une tendance à être rêveur, théoricien et optimiste ; son étude favorite était l'histoire. Le général Cadorna n'a rien du rêveur, ni rien non plus de l'optimiste ; c'est un remarquable tacticien, en théorie et en pratique. L'armée a pleine confiance en lui ; c'est le chef qu'il fallait en ce moment, non seulement pour ses qualités intellectuelles, mais aussi — et nous dirions même surtout — pour son caractère énergique et droit, ce qui est une dot incommensurable pour un chef d'armée italienne.

* * *

L'Italie devrait pouvoir mettre en première ligne 12 corps d'armée à 38 000 hommes, 3 divisions de cavalerie, plus un certain nombre d'autres troupes indépendantes. Au total, environ 600 000 hommes.

En deuxième ligne, on peut former 12 divisions, qui, avec d'autres troupes indépendantes, figureraient un total d'environ 250 000 hommes.

Enfin, on a, en troisième ligne, environ 450 000 hommes. En somme, l'Italie devrait disposer de 850 000 hommes de troupes combattantes (1^{re} et 2^{me} ligne) et de 450 000 hommes de troupes territoriales. Total, 1 300 000 hommes.

Cette force est divisée en 19 classes, dont 8 appartiennent à l'armée permanente (élite) ; 4 à la *milizia mobile* (landwehr) ; 7 à la *milizia territoriale* (landsturm). Le service actif est de deux ans.

La marine militaire dispose, au moment présent, de 15 cuirassés, de 10 croiseurs cuirassés, de 10 croiseurs protégés, de 61 destroyers et torpilleurs de haute mer, de 59 torpilleurs de côte, de 20 sous-marins, sans compter de nombreux autres bâtiments sans valeur militaire. Quarante autres bâtiments de catégories variées sont en construction. Les équipages comptent environ 35 000 hommes.

En fait, au commencement du mois de juillet passé, il y avait sous les armes deux classes, 1892 et 1893 ; le 11 juillet, la classe de

1891 fut appelée au service et, le 2 août, celles de 1889 et de 1890. L'armée permanente a donc présentement sous les armes, cinq classes instruites, très aguerries, ayant toutes fait la campagne en Lybie. Au total, presque 600 000 hommes. Si de cet effectif on soustrait 40 000 hommes qui sont en Lybie, il en reste 560 000 pour les opérations.

En plus de cette force instruite, il y a sous les armes la classe de recrues de 1894 — 130 000 hommes — et la deuxième catégorie (troupes de complément) de la classe 1893 — 30 000 hommes. — En tout, 160 000 hommes, qui auront fini leur instruction militaire à mi-novembre.

On voit donc que l'armée permanente est déjà sur le pied de guerre, et qu'il suffit de rappeler les classes de 1886 et 1887, pour disposer d'une force très supérieure à celle prévue; ce qui veut dire de très nombreux compléments.

Il est probable, qu'en cas d'action, l'Italie n'aurait pas besoin de mobiliser les autres bans. Ces 800 000 hommes, d'excellentes troupes, seraient plus que suffisants pour des opérations hivernales dans le secteur montagneux et étroit de la frontière nord-orientale. Mais aucune prévision, même approximative, n'est permise; trop d'éléments imprévus peuvent surgir d'un moment à l'autre.

* * *

Même en ce moment, un coup d'œil sur le budget préventif militaire pour l'exercice 1914-1915 ne sera pas inutile; il servira de conclusion à mes précédentes chroniques. Je dis intentionnellement *conclusion*, car on peut avoir la certitude que la néfaste politique militaire imposée au pays jusqu'à présent, va prendre fin, et que le lendemain de la guerre verra une orientation toute différente, qui portera peut-être à une importante réduction des armements permanents, mais qui aussi — et enfin — aura le grand mérite d'avoir *un but précis*. Et nous, Italiens, nous n'avons jamais demandé autre chose.

Le budget se présente avec une somme de 372 291 877 50 livres au compte ordinaire et de 85 726 459 92 livres au compte extraordinaire: total, 458 018 337 42 livres, répartis entre 105 chapitres. Examinons-en quelques-uns.

Il est d'abord intéressant de voir comment l'Italie a jusqu'à présent compris la préparation militaire. La limite-t-elle à la période du service actif, ou lui donne-t-elle plus d'ampleur en la répartissant sur le temps antérieur au service et celui qui suit? Cette constatation est intéressante, car en cette époque où la guerre est une

lutte de toutes les forces vives des nations, on peut avoir un élément de la force de résistance — dans le temps — en mesurant l'intensité et la généralisation de préparation militaire des hommes. Le budget indique les chiffres suivants :

Tir national à la cible	L.	1 380 000
Dépenses pour l'amélioration de l'éducation physique, hors de l'armée	»	50 000
Dépenses pour le fonctionnement des corps nationaux de volontaires, cyclistes, automobilistes et autres	»	200 000
Dépenses d'habillement pour rappel de classes .	»	1 360 000
Soldes pour rappel de classes	»	268 600
	L.	3 058 600

On ne peut pas dire, à juger par cette somme, que la préparation militaire, hors du service actif, soit très poussée. L'Italie donne donc son grand effort pendant la période active, c'est-à-dire pendant deux ans ; elle ne prépare pas les jeunes gens qui doivent servir, et elle n'insiste pas beaucoup sur ses réservistes. Par conséquent, pour compenser un tel système, la période de service actif devrait se distinguer par une instruction très intensive, d'abord parce qu'il faut tout faire *ab ovo*, ensuite parce qu'il faut imprimer aux soldats un cachet qui subsiste le plus longtemps possible.

Une autre conséquence du système devra être des cadres permanents nombreux et choisis, pour être à la hauteur d'une tâche qui va du dégrossissage au perfectionnement de l'homme ; et non moins nombreux et bien choisis les cadres de réserve, qui doivent encadrer des troupes dont la valeur militaire professionnelle ira progressivement et rapidement en diminuant, en raison du temps d'éloignement de la période de service actif. Voyons ce que disent les chiffres.

Le budget porte pour les officiers des différentes armes et des services (gendarmerie exclue) 51 363 800 liras, contre 22 945 488 liras pour la troupe des mêmes armes et services. Or, les officiers en service sont environ 15 000, et la troupe sous les armes est d'environ 250 000 hommes (1 officier pour 17 hommes). On peut en conclure que l'encadrement de paix est, comme nombre et comme traitement, suffisant.

Pour les officiers de réserve des différentes catégories, et qui sont environ 16 000, le budget prévoit la dépense de 4 639 000 liras ; or, les hommes en congé pour service fini sont environ 1 050 000,

on a donc 1 officier pour 66 hommes, ce qui abaisse — en cas de mobilisation — la moyenne de toute l'armée à 1 officier pour 42 soldats. C'est un calcul grossier, mais qui donne une idée des proportions. En tous cas, la somme proportionnellement minime consacrée aux officiers de réserve, trahirait déjà par elle-même que les officiers de réserve sont en nombre insuffisant, ou qu'ils ne sont pas soignés comme ils devraient l'être.

Nous avons dit que les officiers permanents devaient être bien choisis, et que la troupe en service devait recevoir une instruction très intense. Cherchons si quelque chiffre peut nous donner une idée de la manière d'appliquer ce principe.

Pour l'instruction des officiers ou, pour mieux dire, pour leur préparation et choix, nous trouvons, dans différents chapitres (écoles, bibliothèques, publications, etc.) la somme de 4 397 146 50 livres; pour leur préparation pratique courante et pour celle de la troupe, nous trouvons dans d'autres chapitres (manœuvres, remboursements pour dégâts, etc.) la somme de 4 636 000 livres. Si nous pouvons nous déclarer assez satisfait de la première somme, nous n'hésitons pas à dire que la deuxième semble insuffisante. Elle prouve que l'instruction technique des cadres et des troupes n'est pas assez pratique; on aperçoit à travers ce chiffre une instruction à base économique et à expédients, poursuivie dans les garnisons pour épargner les frais de déplacement, et sur des places d'armes où il n'y a pas de dégâts à payer. On pourrait presque en conclure qu'avec une telle méthode la partie formelle de l'instruction prendra le pas sur l'instruction de campagne.

Quelques autres chiffres du budget seront intéressants à connaître. Par exemple, pour l'entretien des troupes, l'Etat dépense :

En pain . . .	L.	18 992 000
En vivres . . .	»	41 473 412
En fourrages . . .	»	26 918 220
En literie . . .	»	7 103 900
		L. 94 487 532

c'est-à-dire presque un quart du budget; en y joignant la solde des troupes comme il suit :

	Officiers	Troupe
Etat-major	L. 1 820 000	L. —
Officiers hors cadre	» 1 653 000	» —
Infanterie	» 24 549 300	» 13 973 432
Districts de recrutement	» 933 600	» —
Cavalerie	» 3 914 700	» 2 607 200

Artillerie.	L.	8 145 200	L.	4 507 000
Génie	»	2 375 100	»	1 084 056
Carabiniers royaux (gendarmerie)	»	3 610 000	»	44 664 775
Corps sanitaire et vétérinaire	»	4 172 400	»	367 700
Corps du commissariat	»	3 800 000	»	396 100
Officiers de réserve	»	4 639 880		
	L.	59 613 680	L.	67 610 263
			»	59 613 680
			L.	127 223 943

on a la somme de 221 711 475 livres ; les deux tiers du budget ordinaire. On aperçoit le principe rigoureux d'appliquer tout l'effort à avoir le plus de troupes possible sous les armes, et à réduire le plus possible tout ce qui ne va pas à l'entretien direct et journalier de ces troupes. Mais, d'autre part, on voit aussi qu'il ne restera qu'une somme insuffisante pour tout ce qui regarde le renouvellement des dotations permanentes de matériel, en continué changement, perfectionnement, et qui demande à être remplacé par suite d'usure. Donc, ou ce matériel sera arriéré et incomplet, ou le budget ordinaire devra être renforcé à cet égard par une forte partie du budget extraordinaire. Nous trouvons dans les dépenses extraordinaires :

Pour armes et munitions de l'infanterie	L.	2 650 000
Approvisionnements de mobilisation	»	3 002 000
Fabrication de matériel d'artillerie (changement de matériel)	»	19 950 000
Matériel du régiment des chemins de fer	»	880 000
Artillerie de côte	»	2 990 000
Travaux pour la défense des côtes	»	3 000 000
Forts de frontière	»	8 380 000
Armements des fortifications	»	11 041 500
	L.	51 893 500

et au compte ordinaire :

Habillement de la troupe	L.	27 597 500
Remonte des chevaux	»	3 687 000
Matériel et établissements d'artillerie	»	14 307 700
	L.	45 592 200

ces chiffres, qui sont d'un budget au lendemain de la campagne de Lybie, parlent d'eux-mêmes.

D'autres chiffres encore. Les pensions pèsent lourdement sur le budget ; nous avons, en effet :

Pensions	L.	40 670 000
Gratifications	»	70 000
Corps invalides et vétérans	»	303 800
Concours à la maison Turak	»	50 000
		L. 41 093 800

presque $\frac{1}{8}$ du budget ordinaire. C'est une trop grosse proportion de dépense morte ; à laquelle il faut ajouter celle qui pourrait s'intituler de bienfaisance :

Pourboires du ministère	L.	600
Secours au personnel civil	»	25 500
Secours au personnel militaire.	»	198 000
Secours aux familles des réservistes.	»	870 000
		L. 1 094 100

quoique, à la rigueur, les secours aux familles des réservistes pourraient se considérer comme faisant partie de la solde des troupes.

Nous notons, en passant, que la somme prévue pour les services aéronautiques est de 145 000 L., et nous transcrivons enfin ces deux chiffres :

Indemnités pour services à l'étranger.	L.	311 000
Service d'information	»	98 000
		L. 409 000

en ôtant de cette somme ce qui est relatif à l'entretien des nombreux attachés militaires et aux voyages d'instruction des officiers, il reste bien peu pour le vrai service d'information. Ceux qui savent ce que coûte un tel service peuvent en conclure que l'Italie ne donne pas une très grande importance à ce qu'on appelle l'espionnage. En effet, ne suffit-il pas de bien regarder et de bien comprendre ce que tout le monde peut voir et lire ?

Nous croyons que ce rapide examen du budget n'aura pas été inutile et pourra clore nos causeries jusqu'à ce jour et, en particulier, celle de ce mois. En conclusion de mes causeries passées, on peut voir que le budget est un parfait reflet des incertitudes de la politique militaire toute d'apparence jusqu'à hier ; en conclusion de ma chronique de ce mois-ci, le budget peut dire beaucoup sur ce qu'a été la préparation militaire italienne. Mais à ce sujet, je laisse faire les lecteurs.

Je les retrouverai un mois prochain, si Dieu et les événements le permettent, et, en leur disant au revoir, je tiens à dire que le ton critique de mes chroniques n'est pas du tout un ton pessimiste.

Je critique parce que je désire le mieux, mais avec une immense confiance dans les jeunes forces du peuple italien, jeunes forces qui commencent aujourd'hui à trouver leur direction. J'ai le ferme espoir d'être l'année prochaine beaucoup moins critique, parce que alors la voie sera trouvée; et j'ai le ferme espoir aussi que cette voie sera telle, qu'elle nous ouvrira le cœur des lecteurs suisses. On nous lira alors avec l'intérêt de l'amitié.

* * *

Au moment de mettre sous presse la remarquable chronique qu'on vient de lire, nous recevons de notre correspondant un post scriptum, daté du 9 octobre :

Je voulais me taire; hélas! c'est inutile. Tous les journaux parlent de ce qu'on appelle le « scandale militaire ».

Les lecteurs se rappelleront le cri de douleur exprimé dans la chronique de janvier. Pour en dire autant, dans une revue non italienne, il fallait être bien exaspéré. Mais aussi, il faut reconnaître que l'administration Giolitti-Spingardi avait singulièrement mal servi l'armée. Et nos honorables députés se contentaient des beaux discours du ministre; le pays se désintéressait; tous disaient qu'on n'aurait jamais la guerre. La guerre est pourtant venue.

Quand le ministère Giolitti tomba, le nouveau président Salandra fit appel, pour le ministère de la guerre, au général Porro; celui-ci, franc et loyal soldat, déclara qu'il fallait au moins six cents millions pour remettre l'armée en état. Sans cette somme, il n'aurait accepté aucune responsabilité. Hauts cris du président Salandra, persuadé de se trouver devant un intransigeant exagéré. Avec l'incompétence militaire caractéristique de nos députés il ne pouvait comprendre que l'organisation militaire coûtât aussi cher. On lui attribue même cette répartie; le général Porro demandait 200 millions pour le parc de siège: « Pour le parc de siège! s'exclama le président, mais nous n'avons aucune intention d'assiéger quelqu'un! » C'est ainsi, en effet, qu'on comprend et qu'on raisonne dans notre Chambre des députés.

Pour légitimer les demandes du général Porro, qui peuvent paraître outrées, il faut dire que, depuis 1907, l'armée vivait de sa graisse; elle consommait et rien n'était remplacé; le matériel, les magasins se vidaient; les cadres, négligés, s'évanouissaient; l'anémie était déjà présumable, quand la guerre de Lybie éclata. Cette guerre réduisit encore les magasins. Le ministère Giolitti-Spingardi, dont la devise était *non te n'incaricà* (le *nitchevo* russe et le *tout est écrit* musulman) ne remédia à rien.

Malgré cela, le président Salandra ne comprit pas la portée des propositions Porro (le pays oui, commença à soupçonner que l'armée n'était pas ce qu'il croyait qu'elle était) et eut recours à un général complaisant, le général Grandi, qui se contenta de 200 millions répartis en plusieurs exercices.

Le général Grandi avait un commandement de corps d'armée ; c'est une personne intelligente ; il ne pouvait donc ignorer les vraies conditions de l'armée. Avoir accepté en ces circonstances n'est pas en faveur des qualités de caractère, dont nos chefs devraient nous donner l'exemple. Il était donc à prévoir qu'il aurait suivi les traditions Spingardi. Il fit, en effet, lui aussi de beaux discours à la Chambre, et se contenta de défaire quelques petits replâtrages de son prédécesseur. L'armée attendait, mais, comme sœur Anne, elle ne voyait rien venir. On arriva ainsi à l'ultimatum autrichien à la Serbie. Cet ultimatum fut une bombe pour notre gouvernement qui, il faut le dire à présent, eut le premier en Europe, un noble mouvement. Offensé par la manière d'agir de ses alliés, il voulut à son tour lancer un ultimatum en faveur de la Serbie. Ce fut alors qu'on le mit au courant.

Un nouveau facteur était entré en jeu ; le chef d'état-major Cadorna, dont le caractère est bien loin de l'esprit de rémissibilité de son prédécesseur. Il mit carrément les pieds dans le plat et, bien entendu, tout le monde tomba des nues, car, quand il s'agit de l'armée, en Italie, on tombe toujours de haut.

L'insuffisante préparation militaire a été ainsi la déterminante de la neutralité italienne. Mais on s'empresse de refaire une armée ; des fonds sans limites furent mis à la disposition du ministre de la guerre. Malheureusement, celui-ci n'était pas à la hauteur de la tâche ; l'exacte vision lui manquait. Il fut vite prisonnier des bureaucrates civils du ministère qui sont comme du sable dans les engrenages. La lutte commença entre le chef d'état-major qui poussait à faire vivement et le ministre qui tergiversait et perdait du temps. La situation devenait impossible, mais aurait quand même duré longtemps, si le sous-secrétaire d'Etat, homme d'un caractère genre Cadorna, n'avait fait un coup d'éclat. Il donna sa démission et le scandale devint public. Les journaux s'en sont emparé ; les conditions de notre préparation ne sont plus un secret pour personne ; mais, comme toujours, les journaux exagèrent et ne tiennent aucun compte du temps regagné depuis deux mois. Cela, et peut-être la crise ministérielle, ont provoqué la nouvelle attitude de

l'Autriche. Jusqu'à il y a quelques jours, elle était pleine d'amabilités pour nous, mais, avant-hier (l'affaire Tassoni était connue), nous avons appris que le gouverneur Hohenlohe, qui somnolait à Trieste, s'est tout d'un coup réveillé pour appliquer dans toute leur rigueur ses décrets contre les employés italiens.

Quoiqu'il en soit, le ministre Grandi a donné sa démission. On cherche un nouveau ministre. On parle du général Porro ; valait-il la peine de perdre tant de temps pour revenir à son programme ? Qui que ce soit, du reste, qui ira au ministère, devra accepter le programme Cadorna et Porro. Il faut un homme d'une grande énergie et d'un grand caractère.

Et cette affirmation nous sert de conclusion ; l'armée a souffert parce que l'énergie et le caractère ne sont pas monnaie courante. Trop de compromissions, trop d'arrivisme, trop de prélassements dans des bureaux chauffés. Soyons hommes d'action, délivrons-nous de cette bureaucratie écrasante, et combattons, combattons tous, pour approcher du mieux. Ces dernières semaines ont déjà beaucoup corrigé le mal.

Donc, nous avons confiance, nous avons la foi ; les jeunes forces italiennes finiront par vaincre tout ce monde de bizantins que l'on voit encore dans l'Italie bourgeoise d'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

L'occupation des frontières suisses en 1870-1871, par le lieut.-colonel ED. JACKY. Préface de M. le colonel-commandant de corps A. Audeoud. Illustré de 32 reproductions de tableaux, croquis, photographies et de deux cartes au 1 : 250 000. Neuchâtel 1914. Delachaux et Niestlé S. A., éditeurs. Prix : Fr. 10.

L'armée suisse du XIX^e siècle n'a pas eu l'occasion de s'illustrer par aucun fait de guerre. Ses fastes militaires tiennent dans le cadre de la paix. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait aucun enseignement à glaner dans le champ de son histoire. Ainsi l'a pensé le lieutenant-colonel Jacky et son initiative a le bonheur d'aboutir au moment le plus heureux, celui où les événements internationaux rendent une actualité à la période qu'il étudie. Avec des moyens nouveaux et sous des modalités différentes, nos autorités politiques et militaires se sont trouvées et se trouvent encore en